

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2011/29

**Objet : Création d'un emploi d'Adjoint technique de première classe**

L'an deux mille onze, le 15 juin 2011, à 15h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Savines-le-Lac, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 15 juin 2011

Date de convocation :  
Le 26 mai 2011

NOMBRE DE MEMBRES

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés : 11  
- pour : 11  
- contre : 0  
- abstention : 0

Secrétaire de Séance :  
Madame Christine MAXIMIN

Auxiliaire Secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA  
(Directeur)

Etaient Présents : Représentants de l'Embrunais : Monsieur Jean-Pierre GANDOIS (Maire de Crots), Monsieur Marc ZANETTO (Maire de Saint-André d'Embrun), Monsieur Marc AUDIER (suppléant de Mme EYMEOD), Madame Christine MAXIMIN (Suppléante de M. BERNARD)

Représentant du Pays de Serre-Ponçon : Monsieur Richard ARZELIER (Suppléant de Mme SAUMONT)

Représentants du Savinois - Serre-Ponçon : Monsieur Daniel BOSQUET (1<sup>er</sup> Adjoint du Sauze-du-Lac, suppléant de Madame GRENARD), Monsieur Jean-Claude FERMIER (Conseiller municipal de Savines-le-Lac), Monsieur Frédéric ARNOUX (Adjoint de Puy Sanières, Suppléant de Mme ROSSI)

Représentant de Charges : Monsieur Claude VINCENT (Conseiller municipal)

Représentants du Conseil Général des Hautes-Alpes : Monsieur Bernard ALLARD-LATOURE, Monsieur Victor BERENGUEL

Etaient présents et invités :

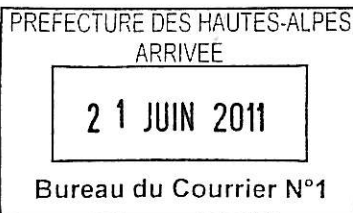
Monsieur Michel BAUDRY (Conseiller communautaire de l'Embrunais), Monsieur Philippe CATELAIN (SPPSP), Monsieur Bernard ADAM (CDV 05), Monsieur Alain ZURBACH (EDF), Monsieur Grégory WAXIN (Comité de Promotion), Madame Jackie ANZIANI (Communauté de Communes Embrunais), Monsieur Gilbert TAVAN (FDSIGE), Monsieur Jean CAPELLA (CCIT 05).

Etaient représentés :

Madame Chantal EYMEOD (Maire d'Embrun), Monsieur Jean BERNARD (Maire de Baratier), Madame Catherine SAUMONT (Maire de Rousset), Madame Valérie GRENARD (Maire du Sauze-du-Lac), Madame Valérie ROSSI (Maire de Puy Sanières)

Etaient excusés :

Monsieur Joël BONNAFOUX, Monsieur Jean-Louis PONCET, Monsieur Michel ROY, Monsieur Richard SIRI, Monsieur Jean-Marie BERNARD, Monsieur Bernard JAUSSAUD, Monsieur Christian GRAGLIA, Monsieur Roger DIDIER, Monsieur Louis MASSOT, Monsieur Albert MOULLET, Monsieur Alain FARDELLA, Monsieur Jean-Claude FEUTRIER, Monsieur Alain DURAND, Monsieur Joël GIRAUD, Monsieur Henry PIGNOLY, Madame Stéphanie LAMOUREUX, Monsieur Michel LANFRANCHI, Madame Henriette MARTINEZ, Monsieur Dominique ROUX.





**Exposé des motifs :**

Le Président rappelle à l'assemblée que par délibération n°2005-24 du 1<sup>er</sup> septembre 2005 modifiée par délibération n°2006-29 du 6 décembre 2006, le S.M.A.D.E.S.E.P. a ouvert deux emplois d'adjoints techniques territoriaux dans le cadre de la mise en place annualisée de sa brigade technique. Cette dernière est plus particulièrement chargée du balisage du lac et des opérations de nettoyage et d'entretien requérant des moyens nautiques et mécanisés (tractopelle, mini-pelle).

Monsieur DETOC, recruté sur l'un de ces emplois, vient d'être admis par voie d'examen professionnel au grade d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe.

Le Président voit dans cette réussite à la fois la reconnaissance d'une compétence et d'une progression professionnelles qu'il convient d'encourager. Il propose en conséquence d'ouvrir ce poste et de proposer à la Commission Administrative Paritaire un tel avancement de grade.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

**VU :**

- La loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux devoirs des communes, des départements et des régions, modifiée ;
- La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée ;
- La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, modifiée ;
- La loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;
- La loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale ;
- La création au tableau des effectifs, par délibérations du comité syndical en date des 1<sup>er</sup> septembre 2005 et 6 décembre 2006, d'un poste d'adjoint technique territorial ;
- La délibération n°2007-44 concernant les ratios d'avancement de carrière au S.M.A.D.E.S.E.P. datant du 4 juillet 2007 ;
- 
- 

**CONSIDERANT :**

- Que Monsieur DETOC est inscrit, par attestation du 25 mars 2011, sur la liste d'admission à l'examen professionnel d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe, dans la spécialité « bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers »
- Qu'il convient de lui donner la possibilité par voie interne d'accéder à ce nouveau grade ;

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 15 juin 2011 :**

- **DECIDE** de créer un emploi d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet tel que défini par décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 ;
- **PRECISE** que dépenses afférentes aux traitements relatifs à cet emploi sont inscrites au chapitre 012 (charges de personnel) du Budget Primitif 2011 ;
- **AUTORISE** le Président à ouvrir ce poste et à procéder à sa procédure de recrutement.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme



**Victor BERENGUEL**

**Président du S.M.A.D.E.S.E.P**